

DEMARCHES ENTREPRISES POUR LE MAINTIEN DU SERVICE POSTAL SUR LA COMMUNE DE SAINT JACUT DE LA MER

Le Groupe la Poste, société anonyme à capitaux publics, et bénéficiant de fonds de l'état pour maintenir une présence territoriale, réorganise sa structure en fonction de l'évolution de ces dernières années.

Un travail conjoint entre l'Etat, le Groupe la Poste et l'association des maires de France (AMF) a débouché sur un accord.

Lors d'une réunion avec le responsable de la poste le 9 avril 2021, il nous a été imposé de mettre en place à partir du mois d'**octobre** et pour une **durée de 2 ans** un **facteur guichetier avec les mêmes services qu'actuellement**. Les heures d'ouvertures seront de **10h à 12h15 tous les jours du lundi au samedi**.

Ce protocole ne nous satisfait pas entièrement, mais il va nous permettre de mener le travail nécessaire pour que la commune puisse pérenniser le service postal, probablement associé à d'autres services d'intérêt public.

Sachez que les élus se mobilisent pour maintenir ce service et ne souhaitent en aucun cas le voir disparaître.